

Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) – Données 2021

- 4454 communes
- 6 017 619 habitants ¹ — 6 569 632 habitants DGF²
- 144 EPCI à compétence "collecte" ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 36 EPCI à compétence "traitement"
- 565 déchèteries

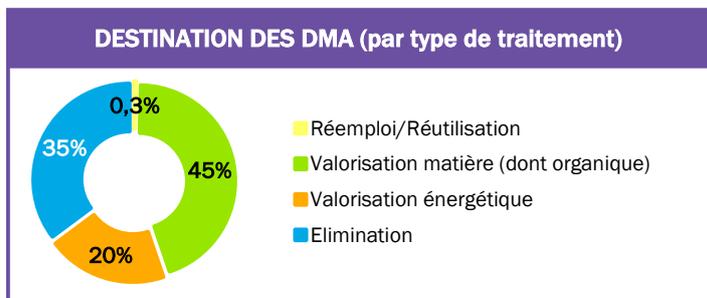
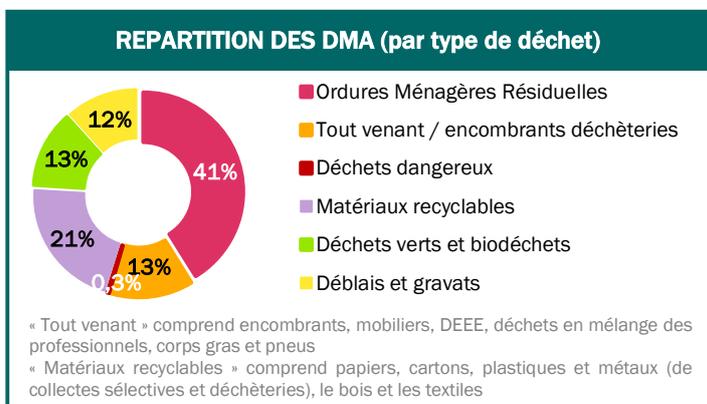
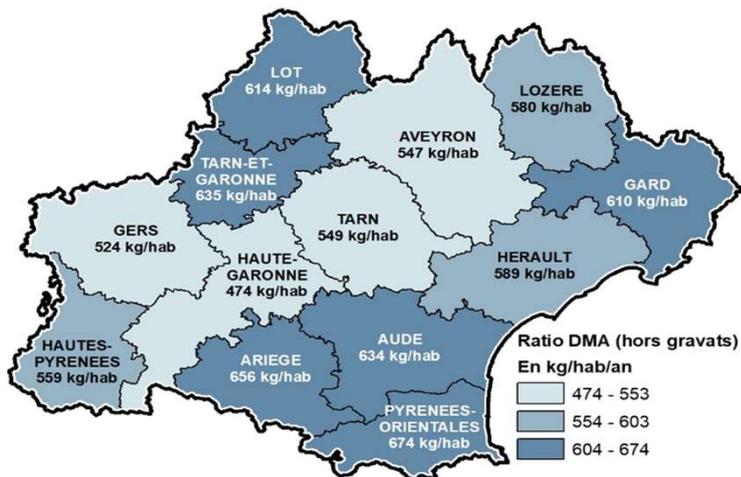
DMA (avec gravats)	3 867 kt	643 kg/hab 589 kg/hab.DGF
DMA (hors gravats)	3 418 kt	568 kg/hab 520 kg/hab.DGF

France	DMA (avec gravats) : 611 kg/hab — 587 kg/hab.DGF
	DMA (hors gravats) : 548 kg/hab — 526 kg/hab.DGF

Coût de la gestion des DMA ³	131 € HT/hab.	France	106 € HT/hab.
--	---------------	---------------	---------------

Année	DMA (avec gravats)	Déchèteries (avec gravats)	Collecte sélective	Ordures Ménagères Résiduelles
2009	629	309	78	219
2011	617	299	82	217
2013	599	289	81	215
2015	620	282	79	240
2017	622	277	83	242
2019	624	268	84	253
2021	643	270	88	264

La quantité globale de DMA collectés en Occitanie entre 2009 et 2021 a augmenté de 425 kt mais le ratio de DMA collectés par habitant n'est qu'en légère augmentation : 2,2%, ce qui est moins élevé que la tendance nationale. L'Occitanie conserve néanmoins une production de DMA par habitant plus élevée que la moyenne française, et ce même avec la prise en compte de la fréquentation touristique. Ce sont particulièrement les ordures ménagères résiduelles et les déchets occasionnels qui sont plus élevés que la moyenne nationale. Le ratio d'ordures ménagères résiduelles, bien que relativement élevé, a diminué de 14% (-17% au niveau national). Cette diminution s'est faite au profit de la collecte sélective (emballages/papiers et verre) et des apports en déchèteries, qui ont augmenté, respectivement, de 12% et 23% (+15% et +32% au niveau national).



En termes de traitement, 45% des DMA collectés sont dirigés vers de la valorisation matière (dont organique), 20% vers de la valorisation énergétique et 35% vers de l'élimination (incinération ou stockage). Cette répartition des modes de traitement varie légèrement au cours des années, avec une diminution de l'élimination au profit de la valorisation matière, tendance également observée au niveau national.

2 communes d'Occitanie sont collectées par des EPCI de Nouvelle-Aquitaine, cela représente 100 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche. A l'inverse, 1 commune d'Auvergne-Rhône-Alpes et 25 de Nouvelle-Aquitaine sont collectées par des EPCI d'Occitanie, cela représente 8,1 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont celles déclarées dans le cadre de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la région (données extraites de SINOE le 30 novembre 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population t concernent les DMA collectés par le service public de gestion des déchets, y compris les déchets assimilés des professionnels et ceux des collectivités (déchets de voirie/marchés et déchets des espaces verts).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.

² Les « habitants DGF » correspondent à la population utilisée dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement ; elle permet de prendre en compte la population touristique.

³ Coûts aidés moyens (moyenne pondérée) des DMA en 2019 pour la région et en 2018 pour la France

⁴ Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

GLOSSAIRE

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

L'ORDECO est financé par :



Détail par type de déchets - Données 2021

ORDURES MENAGERES

ET ASSIMILEES

2 136 kt 355 kg/hab



ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

1 591 kt
264 kg/hab

+ 8 kt de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

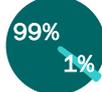


- ⇒ Valorisation matière 6%⁵
- ⇒ Valorisation énergétique 38%
- ⇒ Elimination 56%

EMBALLAGES EN VERRE



204 kt
34 kg/hab



■ Collecte AV
■ Collecte PAP



- ⇒ Valorisation matière 100%⁶

DECHETS ALIMENTAIRES collectés séparément (y compris collectés en mélange avec des déchets verts)



9,3 kt
2 kg/hab

(comprend les biodéchets assimilés des professionnels collectés par le service public de gestion des déchets)



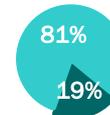
- ⇒ Valorisation matière 100%⁶

365 763 composteurs individuels distribués en 2021
2 353 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier

EMBALLAGES - PAPIERS



324 kt
54 kg/hab



60% des habitants en "Extension des Consignes de Tri"

■ Collecte AV
■ Collecte PAP



- ⇒ Valorisation matière 76%
- ⇒ Valorisation énergétique 13%
- ⇒ Elimination 11%

DECHETS OCCASIONNELS

1 730 kt 288 kg/hab



Dont 1 626 kt 270 kg/hab collectés en déchèteries

102 Zones de réemploi en déchèteries

DECHETS VERTS



471 kt
78 kg/hab



■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

- ⇒ Valorisation matière 100%⁵
- dont 16% sur une plateforme de broyage permettant une valorisation directe



ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

497 kt
83 kg/hab



■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

- **Encombrants** 366 kt
 - ⇒ Valorisation matière 19%⁶
 - ⇒ Valorisation énergétique 18%⁶
 - ⇒ Elimination 62%⁶
- **Mobilier** 87 kt
 - ⇒ Valorisation matière (y compris réemploi) 56%
 - ⇒ Valorisation énergétique 23%
 - ⇒ Elimination 21%
- **DEEE** 44 kt

DEBLAIS ET GRAVATS



449 kt
75 kg/hab

■ Inertes 435 kt
■ Plâtre 13 kt

- ⇒ Valorisation matière 61%
- ⇒ Elimination 39%

AUTRES DECHETS collectés en déchèteries

- Bois et palettes 166 kt
- Métaux 44 kt
- Papiers/cartons 62 kt
- Déchets dangereux 12 kt
- Autres 3 kt

(corps gras, pneus et plastiques collectés dans une benne séparée)

+ 5 kt de déchets mélange des professionnels collectés en déchèteries

TEXTILES



16 kt
3 kg/hab

- ⇒ Réutilisation 58%
- ⇒ Valorisation matière 41%
- ⇒ Valorisation énergétique 1%
- ⇒ Elimination 1%

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

⁵ La valorisation matière des OMr concerne les OMr passées un pré-traitement mécano-biologique, une partie étant valorisée après tri.
⁶ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier, c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri.

GLOSSAIRE

AV : Apport volontaire / PAP : Porte-à-porte
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques